

# Communiqué - Lafortune Technologies annonce la vente des applications Docurium et Todoc à Avancie

Mis à jour : juil 30

Le 28 juin 2019

LONGUEUIL - [Lafortune Technologies](#) annonce qu'elle a conclu, le 15 juin 2019, une entente pour la vente des applications technojuridiques [Docurium](#) et [Todoc](#) à l'entreprise [Avancie](#).

La vente des applications Docurium et Todoc permettra aux clients actuels et futurs de profiter de l'expertise technologique d'Avancie aux plans du développement logiciel et de la gestion d'infrastructures TI. Les solutions Docurium et Todoc sont d'ailleurs hébergées dans les installations d'Avancie depuis plusieurs mois.

Avancie consolide ainsi sa position d'expert TI du milieu juridique québécois : Todoc et Docurium vont rejoindre une grande gamme de produits technologiques déjà offerts aux professionnels d'ici par Avancie, notamment Para-Maître, un logiciel de gestion de cabinet utilisé par plus de 50% des notaires québécois.

*« Nous sommes très fiers de l'aventure technologique que nous poursuivons depuis 6 ans. Nous avons constaté à quel point le milieu juridique profite de l'avènement de nouvelles technologies et désirons que nos applications évoluent en ce sens avec une équipe dédiée à leur développement. Cette transaction favorisera la poursuite de leur croissance et de ce que nous avons bâti, ce qui est primordial pour nous. »*  
- Pierre-Olivier Lapointe, président de Lafortune Technologies.

Avancie et Lafortune Technologies sont partenaires dans l'offre infonuagique proposée par trois ordres professionnels à leurs 80 000 membres: le Barreau du Québec, la Chambre des notaires du Québec et l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec. Pour en savoir davantage sur la proposition

combinant les solutions « Votre courriel » et « Docurium », visitez le [www.professionnumerique.ca](http://www.professionnumerique.ca).

Lafortune Technologies conserve l'application eTribunal, un logiciel de gestion électronique du greffe, notamment implanté au Tribunal administratif des marchés financiers depuis 2018.

*« Participer à la transformation numérique de la justice demeure la mission de Lafortune Technologies, explique monsieur Lapointe. Nous souhaitons nous concentrer sur notre rôle d'expert-conseil dans l'identification des besoins technologiques et notre capacité à transposer les processus juridiques en solutions informatiques. Nous confions le développement et l'entretien des logiciels et des infrastructures à des mains expertes en ce domaine. »*

### **À propos de Lafortune Technologies**

Lafortune Technologies est l'entreprise sœur de Lafortune Légal qui œuvre depuis plus de 50 ans à la préparation de documents juridiques présentés aux tribunaux supérieurs du Canada.

Spécialiste de la gestion documentaire électronique, l'équipe fonde Lafortune Technologies en 2013 afin de participer activement à l'informatisation de la justice. Portée par la volonté de faciliter le quotidien des juristes à l'aide de la technologie, Lafortune Technologies s'est distinguée en créant trois applications (Docurium, Todoc et eTribunal). Elle poursuit sa mission en accompagnant les entreprises et tribunaux dans le virage technologique et sans papier qui est au cœur de la transformation de la profession juridique. Pour plus d'information, consultez le site [lafortune.ca](http://lafortune.ca).

### **À propos de Avancie**

Avancie se spécialise dans l'offre de produits et services technologiques pour les PME et les bureaux de professionnels, tels que : assistance technique, impartition informatique, solutions courriel, applications métiers pour notaires et avocats. Excessivement bien implantée dans le milieu notarial, Avancie propose un service clé aux cabinets de professionnels pour répondre à leurs besoins technologiques. Pour plus d'information, consultez le site [avancie.com](http://avancie.com).

### **À propos de Docurium**

Créée en 2013, Docurium est une plateforme web d'hébergement et de partage exclusive aux milieux professionnels canadiens qui permet l'hébergement et le partage sécuritaires de documentation électronique. L'outil permet d'accéder en

tout temps et en tout lieu à la documentation se retrouvant sur la plateforme et de partager celle-ci selon des paramètres bien précis.

Docurium est destiné aux bureaux de petite et moyenne taille qui sont à la recherche de solutions afin d'augmenter leur productivité et d'offrir à leur clientèle des outils technologiques sécuritaires de transmission d'informations. Pour plus d'information, consultez le site [docurium.ca](http://docurium.ca).

### **À propos de Todoc**

Todoc a été créée en 2015 en vue de l'entrée en vigueur du nouveau Code de procédure civile qui autorise désormais la notification par un moyen technologique. Todoc permet aux juristes d'acheminer leurs documents électroniquement, de façon sécuritaire et conformément à la législation en vigueur.

TODOC remplace des procédures fastidieuses et coûteuses de significations, notamment par huissier ou par courrier recommandé ainsi que le courriel ou le télécopieur traditionnels. Pour plus d'information, consultez le site [Todoc.ca](http://Todoc.ca).

### **À propos du eTribunal**

Créé en 2017, *eTribunal* est l'unique portail de dépôt électronique entièrement canadien, adapté aux processus spécifiques de chaque tribunal et permettant à la fois l'ouverture de dossier, le dépôt et la consultation des documents par les parties. Il répond ainsi à un besoin urgent : permettre aux tribunaux de traiter les dossiers en mode entièrement électronique tout en automatisant les étapes d'approbation et de documentation de ce processus.

Le Tribunal administratif des marchés financiers (TMF) est le premier tribunal au Québec à offrir à ses usagers un cycle de traitement documentaire entièrement électronique grâce au *eTribunal*.

### **Personne-ressource pour les médias :**

Alexandra Vendetti

Coordonnatrice communications et marketing, Groupe Lafortune

514 374-0400, [avendetti@lafortune.ca](mailto:avendetti@lafortune.ca)